

BUREAU DIRECTEUR

REUNION DU VENDREDI 15 MAI 2020 à 19 heures 30

PV N° 3

Présents au Siège : MM. LAFRIQUE, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, Mme LORCERIE, M. DELAGE.

Présents en visio-conférence : MM. AUBLANC, MOUTON, COUBRET, GAYET.

Le Président est heureux de retrouver ses collègues du Bureau, après cette longue période de confinement imposée par la situation sanitaire.

Il les remercie pour le travail réalisé malgré l'impossibilité de se réunir, et les contacts fréquents qu'ils ont pu avoir afin d'assurer le fonctionnement du District.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Condoléances

Les Membres du Bureau présentent leurs sincères condoléances à la famille de Thierry FOURNIER, ancien éducateur, et aux clubs au sein desquels il eut l'occasion d'œuvrer.

II - SITUATION DU PERSONNEL

Le Président rappelle que les quatre salariés du District sont au chômage partiel depuis le 16 mars.

Il s'agit de décider, d'une part, la date de leur retour au travail et, d'autre part, la date de la réouverture du District au public, étant entendu que les précautions sanitaires devront être prises au regard des textes et de la responsabilité de l'employeur vis-à-vis des salariés et du public.

Michèle LORCERIE précise que, pour faire suite à la précédente réunion du Bureau, elle a fait le nécessaire pour la mise à disposition des équipements nécessaires à la mise en œuvre de ces précautions sanitaires.

Après intervention de chaque membre du Bureau, il est décidé que :

- les salariés administratifs reprendront le travail sur site à la date du 2 juin 2020.
- les salariés techniques reprendront le travail sur site à une date restant à préciser lors de la prochaine réunion.
- le District reste fermé au public. Néanmoins, les responsables du District sont joignables par téléphone ou mail et répondront à toutes questions.

Le Président en informera les salariés.

Les clubs seront informés par leur messagerie et sur le site internet.

Par ailleurs, dans l'immédiat, aucune réunion de Commission ne se tiendra, sauf demande auprès du Président du District en cas de besoin.

Sur proposition de Sylvain DUFAUD, il est décidé que le Bureau du district se réunira chaque mardi soir, afin de mieux appréhender l'évolution de la situation sanitaire et ainsi adapter ses décisions en conséquence.

III - POINT FINANCIER

En raison de l'arrêt des activités, la situation sanitaire aura des répercussions financières sur les clubs mais aussi sur le District.

Le Trésorier, Serge AUBLANC, donne quelques éléments quant aux pertes enregistrées et aux économies réalisées. Il estime pouvoir donner des chiffres plus précis mi-juin.

Dossier ANS (ex CNDS) : Michel MOUTON confirme qu'il travaille actuellement sur la demande de subvention qui doit être envoyée avant le 31 mai.

La situation financière sera présentée lors de l'Assemblée Générale prévue en septembre.

IV - SITUATION DES CLUBS

Le Président informe ses collègues de ses nombreux appels téléphoniques avec les clubs.

Chacun se réjouit que nos licenciés n'aient pas été directement touchés par le virus.

Les classements arrêtés en date du 13 mars 2020 n'ont apporté aucune contestation de la part des clubs creusois, malgré quelques frustrations légitimes. Les Membres du Bureau tiennent à saluer l'excellent esprit qui a prévalu durant cette période et le bon sens des responsables de nos 64 clubs.

Certains clubs sont inquiets pour leurs effectifs, craignant que certains joueurs et joueuses ne reprennent pas de licence à la rentrée. Le nombre d'équipes seniors engagées (masculin et féminin) risque de subir une nouvelle baisse.

Mais les Présidents font aussi ressortir l'envie de tous les licenciés de vite se retrouver, et ont souvent insisté sur le rôle social des clubs. De nombreuses actions ont d'ailleurs été mises en place durant cette période pour maintenir le lien entre tous.

L'aspect financier préoccupe quelques clubs (15%) à moyen terme. Le fonds de solidarité mis en place par la Fédération Française de Football, avec la participation des Ligues et des Districts, pourrait leur apporter un début de réponse.

V - LES COMPETITIONS

Le Président fait part d'une décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football relative aux championnats organisés en deux phases : *« Lors de sa réunion du 16 avril 2020, le COMEX a décidé que pour les compétitions en plusieurs phases, il n'y aurait ni accessions ni relégations ni champion et que chacune de ces épreuves, en 2020/2021, serait donc composée des mêmes équipes qu'en 2019/2020, du fait que la dernière phase soit, n'avait pas débuté, soit, n'avait compté que quelques matchs.*

Au regard des observations remontées à la FFF par les Ligues et les Districts et compte-tenu de la spécificité de leurs épreuves, il est finalement décidé de ne pas faire d'exception pour les compétitions en plusieurs phases et donc d'appliquer la règle suivante :

- *Si la moitié au moins des matchs de la phase dans laquelle l'on se trouvait au 13 mars 2020 a été disputé, le classement à prendre en compte est celui de ladite phase arrêté au 13 mars 2020,*
- *A défaut, le classement à prendre en compte est celui arrêté à l'issue de la phase précédente,*
- *Le classement devra se faire au quotient (nombre de points/nombre de matchs) lorsque toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs.*

Sur la base du classement devant être pris en compte selon la règle ci-dessus, il est procédé aux montées réglementaires et à une seule descente, comme pour tous les autres championnats des Ligues et des Districts. »

En conséquence, les classements des championnats U15 et U17 devront, dans les meilleurs délais, être établis par la Commission des Jeunes, et validés par le Comité de Direction.

De même, le classement du championnat féminin à 11 Interdistricts 19/23/87 devra être validé par le Comité de Direction du District de la Haute-Vienne, gestionnaire de l'épreuve.

Par ailleurs, le Président évoque la suppression du championnat régional U19 R2, et l'organisation de championnats de Districts ou Interdistricts pour cette catégorie. Un travail en commun avec les Districts de la Corrèze et de la Haute-Vienne devra être mis en place.

En dépit des incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, il convient bien entendu de prévoir le calendrier de redémarrage des compétitions pour la saison 2020/2021.

VI - EMPLOIS ASSOCIATIFS

Le Président rappelle ses divers rendez-vous tenus avant le 16 mars, notamment auprès de la Région Nouvelle Aquitaine à Limoges et Bordeaux, et espère surtout que la période de confinement n'impactera pas défavorablement les démarches en cours.

Une réunion était prévue par la DIRECCTE le 20 mars dernier, mais n'avait donc pu se tenir.

Le Président propose donc de recontacter ses interlocuteurs dans les meilleurs délais. Le Groupe de Travail sera par la suite convoqué afin de réactiver le sujet, d'autant plus primordial pour nos clubs employeurs dans le contexte actuel.

VII - POINT SUR LE FAFA

Michel MOUTON donne connaissance du récapitulatif établi par les services de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine. Le Bureau remercie Nicolas MONJALET.

Il informe ses collègues qu'il assistera à un webinaire sur le sujet lundi 18 mai.

Mail de la Mairie de St Sébastien : M. MOUTON doit prendre contact avec la mairie concernée.

VIII - DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET CALENDRIER ELECTORAL

Le Président informe ses collègues que la date de l'Assemblée Générale élective de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine a finalement été fixée au samedi 24 octobre 2020.

Les Districts devant statutairement procéder à leurs élections au moins 30 jours avant, le Président propose que l'Assemblée Générale Elective du District se déroule le vendredi 18 septembre 2020, à 19 heures 30. La salle reste à trouver.

Le calendrier électoral s'établirait alors comme suit :

- La convocation pour l'Assemblée Générale devra être publiée au moins 15 jours avant
- Les déclarations de candidature, et les éventuels vœux, devront parvenir au District 30 jours avant, soit le 17 août 2020

- L'appel à candidatures et les conditions d'éligibilité seront publiés le 17 juillet 2020

Le Comité de Direction sera amené à se prononcer rapidement sur ce calendrier, même si l'évolution de la crise sanitaire et des contraintes qui en découlent pourraient amener à le modifier.

IX - QUESTIONS DIVERSES

Mise en place d'une journée d'accueil du foot creusois en début de saison : le Président demande à chacun de réfléchir à cette idée.

Dossiers d'arbitres, aménagement des dates pour les examens médicaux. La Fédération Française de Football a pris des mesures exceptionnelles en raison du contexte : les arbitres sont invités à prévoir leurs rendez-vous, afin, dans la mesure du possible, de présenter un dossier complet dans les délais requis pour l'obtention de leur licence. Pour les arbitres de District qui rencontreraient des difficultés, l'examen clinique sera indispensable au plus tard 15 jours avant la date de reprise de la compétition. Pour l'examen cardiologique, un délai supplémentaire sera accordé au 31 décembre 2020.

Convention de stage entre l'Université de Limoges, le District et Mme REMAUD : le Président a signé l'avenant.

Service civique : le Président fait part d'une information de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine. 302 postes sont à pourvoir pour début octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 heures 20.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.